



HAL
open science

Réinvestir une notion fatiguée : les dynamiques contemporaines de l'émergence dans l'espace francophone inaugurent-elles une révolution symbolique ?

Hong Khanh Dang, Nadine Machikou

► **To cite this version:**

Hong Khanh Dang, Nadine Machikou. Réinvestir une notion fatiguée : les dynamiques contemporaines de l'émergence dans l'espace francophone inaugurent-elles une révolution symbolique ?. *Revue Internationale des Francophonies*, 2018, La Francophonie, liaison entre mondes émergents. *Dynamiques Asie-Afrique*, 10. <hal-01808656>

HAL Id: hal-01808656

<https://hal.science/hal-01808656v1>

Submitted on 4 Jul 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Réinvestir une notion fatiguée : les dynamiques contemporaines de l'émergence dans l'espace francophone inaugurent-elles une révolution symbolique ?

Hong Khanh DANG & Nadine MACHIKOU

L'examen attentif des expressions présentes de l'émergence appelle à un constat à la fois banal et incontournable : l'émergence est une notion épuisée et recouvrant une forme d'ambiguïté qui tient largement et historiquement à la caractérisation d'entités complexes irréductibles. Parfois assimilée à un « label » oscillant « entre une ubiquité scientifiquement peu féconde et une focale encore lourdement centrée sur les phénomènes économiques et politiques » (Fleury et Houssay-Holzschuch, 2012), elle est aujourd'hui surinvestie par les économistes et les acteurs publics ambitionnant, dans un temps moyen ou long, de bâtir des pays émergents¹. L'émergence semble avoir donné lieu à la formation d'un récit univoque sur ses visages, bien loin d'un objet ouvert et fluide. C'est à ce titre qu'il doit appeler à des éléments de narration alternatifs au nom d'une sorte de *révolution symbolique* à l'œuvre (Bourdieu, 2013) dans la manière de cerner et de comprendre le phénomène. Or, dire autrement les dynamiques d'émergence en se situant sur les terrains asiatique et africain nécessite d'organiser une résistance face au péril du lieu commun et de l'évidence qui gouverne trop souvent les analyses sur les relations entre ces deux continents, vues essentiellement sous un jour flamboyant des balances commerciales qu'alimentent régulièrement les sommets Chine - Afrique. Cet effet chiffré, structurel et parfois « trompe-l'œil » (Gabas et Losch, 2008) amène néanmoins à une grande mobilisation institutionnelle reconfigurant l'ordre international (Jaffrelot, 2008 ; Milani Carlos, 2011).

Loin d'une interrogation sur la capacité des pays émergents à rendre cet ordre plus égalitaire ou tout au moins multipolaire, le choix de la publication d'un numéro spécial sur « *La Francophonie, liaison entre mondes émergents : Dynamiques Asie-Afrique* » se base sur deux constats majeurs. D'une part, le contexte des relations internationales qui est marqué par des changements importants depuis le début du XXI^e siècle dont l'irruption de certains pays en développement en tant qu'acteurs clés et véritables parties prenantes au dialogue mondial dans le commerce et l'économie (Lamy, 2012). L'Asie est la partie de la planète la plus concernée par cette évolution traduite non seulement par la croissance économique élevée de plusieurs pays mais aussi par de nouvelles dynamiques de coopération entre eux et le reste du monde, notamment l'Afrique (Ferréol, 2017). D'autre part, les évolutions au sein de la Francophonie, organisation regroupant 84 États et gouvernements, donnent à penser à une refondation institutionnelle basée sur une volonté d'articuler des entités émergentes, ni empilées et stratifiées, mais en interaction. Le renforcement de sa dimension économique à côté des territoires culturels et politiques de son action, notamment avec l'adoption de la Stratégie économique pour la Francophonie en 2014, témoigne de sa prise en compte du contexte mondial actuel marqué par une ontologie pluraliste.

Ce numéro spécial regroupe des travaux et réflexions de différents chercheurs venant principalement de l'Asie et de l'Afrique qui analysent le sujet non seulement par leurs connaissances académiques mais aussi par leurs riches expériences sur terrain. Trois entrées permettent de caractériser l'effort de diversification théorique et empirique des territoires de la facilitation francophone en matière d'émergence : d'une part, « les dynamiques Asie-Afrique : une réalité tangible dans les relations internationales au cours de ces dernières années » (1) ; d'autre part « la Francophonie : quelle liaison entre mondes émergents ? » (2) et enfin, la présentation des différentes contributions (3).

[I. Rencontre Asie-Afrique : une réalité tangible dans les relations internationales au cours de ces dernières années](#)

¹ Dans ce sens, le terme « émergent » est utilisé pour la première fois en 1981 par l'économiste néerlandais Antoine Van Agtmael pour évoquer les pays en développement offrant des opportunités pour les investisseurs.

La fin de la guerre froide a entraîné des mutations profondes dans les relations internationales avec l'avènement de l'économie et de la culture sur la scène internationale au côté de la politique qui, pendant la bipolarité, disposait d'un statut dominant. L'accélération de la mondialisation a permis au capitalisme de se répandre sur toute la planète et l'anglais est devenu une langue hyper-centrale (Calvet, 1999). Pourtant, s'est constitué un monde « postaméricain » du fait notamment de la reconfiguration des relations Nord-Sud et Sud-Sud (Zakaria, 2008). La mondialisation fait sortir l'Amérique du jeu en raison de multiples chimères protectionnistes du « America First » dont les traces sont : « enterrement du Traité transpacifique (TPP), renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (Aléna), menaces de droits de douane prohibitifs [...] » (Chol, 2017).

La question de l'émergence, très ancienne², est une réalité « fortement systémique qui prend en compte des critères économiques, politiques et stratégiques, s'inscrivant dans une dynamique nationale et internationale » (Mbaloula, 2012, 107). Dynamique molle, l'émergence est traversée par divers malentendus mais pour équivoque qu'elle soit, elle constitue la toile de fond d'une reconfiguration des relations Nord-Sud et Sud-Sud (Reverchon et Tricornot, 2010). Elle repose sur plusieurs critères tels qu'une croissance économique forte et durable dans un pays pauvre, un État stable et interventionniste et une volonté de puissance (Jaffrelot, 2008). Ces ressorts seront systématisés par Claude Chancel sous la formule des cinq « E » : État, éducation, entreprise, épargne, exportation (Chancel, 2013a). L'émergence est aussi une référence pratique s'appliquant à des « pays émergents » (plus ou moins connus) et une réalité (« l'émergence ») recouvrant « un moment du développement qui articule une sortie de la trappe de pauvreté et une séquence de croissance élevée suffisamment longue pour converger vers le club des pays industrialisés » (Piveteau et Rougier, 2010). C'est au sein des pays en développement que sont apparus les pays émergents. Selon Axelle Degans, le phénomène des pays émergents commence dans des années 1960 avec la croissance rapide du Japon puis des « dragons » d'Asie comme la Corée du Sud, Taïwan, Hongkong et Singapour pendant la décennie suivante (Degans, 2011).

Sous ce rapport, l'on peut catégoriser les pays qui émergent et ceux qui n'émergent pas et qui se situent le plus souvent en Afrique en raison de faillites multiformes (politique, institutionnelle, économique, financière, sécuritaire, etc.) bien qu'en réalité, l'émergence s'étend bien au-delà de la logique macro-économique et financière tant aux dragons asiatiques que, de manière performative, aux pays africains les moins avancés, inscrits dans une volonté d'émergence. Prise comme énoncé performatif, l'émergence connaît un franc succès en Afrique et engage des connexions nouvelles et fortes avec les pays émergents et tout particulièrement les BRIC, nouveaux conquistadores de l'économie mondiale, pour reprendre la formule de Degans (2008). Ces connexions donnent à repenser les dynamiques de développement dans des termes nouveaux. Alors que l'on observe un essoufflement de la croissance mondiale, en novembre 2017, le Centre d'observation économique et de recherche pour l'expansion de l'économie et le développement des entreprises établissait que « dans les économies émergentes l'activité accélère depuis un an. À l'exception des pays du Golfe, toutes les zones sont en croissance [...]. C'est plutôt un petit ralentissement qui pourrait intervenir mais sans heurts marqués. La résilience des économies émergentes s'est en effet renforcée. Leurs devises ont ainsi franchi sans réel écueil le test du resserrement des spreads de taux avec les États-Unis »³. Cette résilience va de pair avec une attractivité toujours plus grande de l'Afrique (Héloïse, 2010) source d'une cristallisation de processus nouveaux sur la scène internationale. La croissance très élevée de certains pays asiatiques encore aujourd'hui et le développement remarquable de leurs relations économiques avec l'Afrique en est une des expressions (Ferréol, 2017).

Ils sont caractérisés par un taux de croissance élevé, une forte capacité d'attraction des capitaux étrangers et la conquête des marchés internationaux par leurs produits d'exportation. Dans ces pays, le niveau de vie et les structures économiques ont tendance à se rapprocher des standards des pays développés mais leur PIB par habitant reste inférieur à celui des pays développés. Les nouveaux émergents se composent des BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine) qui sont définis en 2001

² D'ailleurs, de nombreux auteurs en sciences sociales ou en sciences exactes tels John-Stuart Mill (1862) ; Georges Henri Lewes (1875), Ernest Edwin Williams (1896) ou encore Samuel Alexander et Lloyd Morganson et leur « évolutionnisme émergent », Karl Ludwig von Bertalanffy, Phillip Anderson, Robert Laughlin et autres ont en commun de souligner la grande complexité qu'emportent les phénomènes relatifs à l'émergence.

³ Voir <http://www.coe-rexecode.fr/public/Mots-cles/Pays-et-Zones/Pays-emergents>.

comme les marchés les plus prometteurs de la planète par Jim O'Neil⁴ et du groupe des 11 pays (Indonésie, Mexique, Turquie, Nigéria, Philippines, Iran, Arabie saoudite, Afrique du Sud, Thaïlande, Vietnam et Vénézuéla) qui constituent les locomotives du deuxième cercle (Degans, 2011). Par la suite, l'Afrique du Sud va se joindre au peloton de tête pour former les BRICS (Fontanel et Fontanel, 2013). Comptant déjà pour près de 25 % du PIB mondial, les économies émergentes pourraient avoir collectivement une production supérieure à celle du Groupe des sept pays les plus riches d'ici à 2032, la Chine devenant la plus grande économie du monde avant 2030 (Dieye, 2013). L'appartenance à ce groupe n'est pas fixée, ce qui change avec le temps. Par exemple, la Corée du Sud ou Singapour, anciens pays émergents, font désormais partie du groupe des pays développés. À l'inverse, d'autres pays comme le Vietnam et la Thaïlande qui sont des pays peu développés dans les années 1960, ont un rythme de croissance rapide ces dernières décennies et rejoignent ainsi le groupe des pays émergents. Ce groupe n'est donc pas une entité globale car l'évolution historique des pays émergents et leurs structures économiques et sociales sont très différentes.

Ces acteurs dits « émergents » ont provoqué des bouleversements remarquables dans la structure des relations politiques, économiques et commerciales mondiales ainsi que dans la distribution et la configuration du pouvoir géopolitique dans le monde (Dieye, 2013). Avec une croissance économique très forte, la participation de ces pays émergents a amplifié la part des économies en développement dans le PIB mondial. En 2012, pour la première fois dans l'histoire, leur part a dépassé celle des pays développés (Lamy, 2013a, 2013b). L'on assiste à un rattrapage extraordinaire des pays en développement alors que parallèlement, la géographie du commerce mondial est en pleine mutation. En effet, la moitié de l'augmentation des exportations mondiales entre 1995 et 2012 s'explique par les pays en développement (Dieye, 2013). D'ici 2020, le commerce Sud-Sud devrait représenter un tiers du commerce mondial (Lamy, 2013). Selon Mme Patricia Francis, Directrice exécutive du Centre du commerce international (CCI), « dans le nouveau paysage commercial, l'Amérique latine apparaît en tant que producteur de produits alimentaires, l'Afrique en tant qu'exportateur de minéraux et de matières premières, et l'Asie en tant qu'exportateur de produits manufacturés » (Centre du commerce international, 2013). Pourtant, cette dynamique ne concerne pas tous les pays du Sud de façon égale. La contribution des pays asiatiques en développement au commerce Sud-Sud représente plus de 80 % du commerce Sud-Sud, mais la part de l'Afrique et de l'Amérique latine n'était que de 6 et 10 % respectivement en 2010 (Lamy, 2013).

La Chine est un géant parmi ces pays émergents (Chancel et Le Grix, 2013b ; Chancel, 2013c). Elle a obtenu des résultats extraordinaires depuis sa réforme économique en 1978. Une croissance moyenne maintenue de 10 % sur une longue période de 30 ans lui a permis d'avoir une influence grandissante sur la scène économique mondiale. Au cours de ces dix dernières années, la Chine est devenue un acteur majeur dans le commerce international. Ce développement remarquable a créé autour d'elle une dynamique Sud-Sud sans précédent dans l'histoire dont l'Afrique devient une partie prenante importante. Étant un vaste continent riche en ressources naturelles et humaines et ayant une croissance économique rapide et un développement social encourageant, l'Afrique occupe une place prioritaire dans la politique extérieure de la Chine. Par conséquent, les relations sino-africaines se sont accrues au cours de ces dernières années (Michel et Beuret, 2008 ; Wagner, 2015). En 2014, le volume des échanges commerciaux a atteint 220 milliards de dollars et a bondi à près de 300 milliards de dollars en 2015. Son investissement a augmenté jusqu'à 36,1 milliards de dollars en Afrique en 2016 (selon le rapport *The Africa investment report 2017*, du *Financial Times* en 2016) avec pour objectif d'atteindre le chiffre de 100 milliards de dollars avant 2020 (FOCAC, 2015).

L'Inde arrive en seconde place des partenaires émergents du continent, derrière la Chine représentant près de 14 % du volume total des échanges entre l'Afrique et les émergents (Banque africaine de développement, 2011). Le commerce annuel entre l'Inde et l'Afrique a été multiplié par 15, passant de 3 milliards de dollars en 2000 à plus de 90 milliards de dollars en 2015 (Ecofin Finance, 2012). Concernant les investissements, bien que moins médiatisés, les investissements indiens sur le continent ont enregistré une croissance notable, atteignant 30 milliards de dollars en 2015 (un sixième des investissements chinois (BBC, 2015). D'autres pays asiatiques émergents comme la Malaisie, l'Indonésie, la Thaïlande ou le Vietnam deviennent également des acteurs actifs

⁴ Économiste à la Goldman Sachs Investment Bank.

en Afrique. Par exemple, selon le rapport de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) en mars 2013, les investissements directs étrangers (IDE) malaisiens en termes de flux ont atteint 19,3 milliards de dollars contre 16 milliards pour la Chine et 14 milliards pour l'Inde. Tandis que ses IDE par stock ont atteint 19 milliards de dollars, lui permettant d'occuper la quatrième place du classement, derrière la France, les États-Unis et l'Angleterre (CNUCED, 2013). Un autre exemple du Vietnam montre aussi sa présence de plus en plus importante sur ce continent. En effet, leurs échanges commerciaux s'accroissent à un rythme encourageant avec une moyenne de 53 % par an pour les années 2003-2009, supérieure au rythme de croissance du commerce extérieur du Vietnam durant la même période. Ils sont ensuite passés de 2,07 milliards de dollars en 2009 (Nguyen, 2012) à 4,29 milliards de dollars en 2013, cela a été établi lors du forum régional sur la coopération économique francophone organisé à Hanoi en avril 2014 par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF, 2014, 49). Ces échanges ont atteint 5,11 milliards de dollars en 2015 (selon la Douane du Vietnam, 2015). Ces exemples permettent de confirmer la place importante de l'Afrique dans la politique extérieure des pays émergents en Asie même si l'on peut noter une diversité de trajectoires (Giri, 2012). Il serait cependant erroné de ne pas considérer les rivalités entre puissances émergentes : en guise d'illustration Martine Bulard soutient que le Vietnam se rêve en atelier de la planète alors que les investisseurs jouent Hanoi contre Pékin pour faire pression sur les coûts sous la fièvre des délocalisations. En effet, le Vietnam se voyait déjà en deuxième atelier du monde, prêt à tailler des croupières à son partenaire aussi privilégié que détesté : la Chine, son premier fournisseur et son premier client, mais aussi son adversaire en mer de Chine méridionale (appelée « mer de l'Est » au Vietnam) » (Bulard, 2017, 4-5). Ces rivalités sont certes peu visibles en Afrique mais la tension renforce l'intérêt d'un investissement spécifique en facilitation.

II. La Francophonie : quelle liaison entre mondes émergents ?

Dans le panorama des relations Asie-Afrique, l'Afrique francophone subsaharienne se présente notamment comme l'un des principaux relais de vents de croissance mondiale en raison de sa dynamique démographique. La Chine y accroît sa présence en mettant en œuvre de nouvelles initiatives de coopération pouvant ensuite devenir des modèles pour d'autres pays du Sud en forte croissance. L'on peut retenir également au cœur de cette dynamique Asie-Afrique, la présence de plusieurs pays asiatiques francophones comme le Vietnam, le Laos, le Cambodge ou la Thaïlande. Il y a donc des rencontres entre les pays francophones d'Asie et d'Afrique.

Comme le français joue un rôle important dans la vie socio-économique en Afrique francophone, il reste indispensable dans ses échanges économiques avec le monde extérieur. Cette langue, de plus en plus enseignée en Chine au service de la coopération Chine-Afrique en développement rapide, en est la preuve. Plusieurs constats sont observés en parallèle. D'une part, il existe des potentialités très importantes que recouvre la facilitation francophone dans les relations Asie-Afrique, tout particulièrement depuis le tournant économique de la Francophonie, dès 2014. D'autre part, on est en face d'un recul global de la francophonie en Asie. Non seulement le français cède sa place à l'anglais mais la conscience d'appartenance à la Francophonie n'existe presque pas dans les relations économiques entre les pays francophones d'Afrique et l'Asie.

Cette donne nouvelle traverse le repositionnement politique et économique de la Francophonie, organisation politique et culturelle regroupant, en 2017, 84 États et gouvernements. Jacques Attali en partant de la perspective française en a fait le pari dans son rapport « La francophonie et la francophilie, moteurs de croissance durable », où il appelle à une meilleure prise en considération du potentiel économique de la francophonie (Attali, 2014). De son côté, Pouria Amirshahi dans son rapport sur « la Francophonie : action culturelle, éducative et économique » a insisté que la langue française constitue un atout inestimable pour se renforcer dans l'économie et dans le commerce mondial (Amirshahi, 2014). Cet horizon est fondateur (Phan et Guillou, 2011 ; Vettovaglia et al., 2010) et entendu au cœur de la Francophonie comme appelant à la promotion de la part de l'institution d'une « coopération tripartite qui associe les pays des différents continents » (Fondation Prospective et Innovation, 2015, 12). L'ancien Secrétaire général Abdou Diouf précisera

que « du côté de l'Afrique, la question qui se pose est plutôt de savoir dans quelle mesure l'Asie ou certains marchés émergents ne risquent pas de concurrencer les relations euro-africaines. La solidité du lien euro-africain ne peut en effet occulter la tendance à un nouvel équilibre des relations extérieures de l'Europe. Cette tendance est renforcée par les interrogations du Groupe ACP sur son avenir, les évolutions inhérentes aux Accords de partenariat économique et l'échéance de l'Accord de Cotonou en 2020 » (Fondation Prospective et Innovation, 2015, 12).

C'est en ce qu'elle recouvre des enjeux aigus de puissance que l'émergence engage la Francophonie (saisie à travers la langue, les valeurs culturelles francophones ainsi que ses institutions) à sortir d'une articulation exclusive du Nord et du Sud (Therien et Lutard, 1994, 183) pour renforcer la connexion des Suds. Son implication dans les débats contemporains sur la croissance et le développement, sa régulation et la variété des formes de capitalismes en présence mais aussi la mise en lien de ces différents mondes émergents est-elle souhaitable, nécessaire et/ou efficace ? Au regard des enjeux politiques et institutionnels à l'œuvre, la Francophonie peut-elle jouer un rôle de facilitateur stratégique dans cette dynamique entre l'Asie et l'Afrique ? Quelle approche développer dans ce sens pour mobiliser États, réseaux d'acteurs économiques, collectivités territoriales, universités, société civile, diasporas, dans la perspective de la structuration et de la consolidation des initiatives en vue et autour de l'émergence en tant que réalité pratique et symbolique ?

Indocile quant à l'usage commun et largement disséminé de l'acception économique de l'émergence, le présent numéro entend saisir et analyser ces dynamiques en évaluant la capacité institutionnelle, politique et économique de la Francophonie à fonder, à structurer et à diversifier les territoires de l'émergence entre l'Afrique et l'Asie.

III. Des contributions fondant un regard croisé

¹⁶Le présent numéro se propose de penser, à partir d'une réalité fugace, les catégories, taxinomies, et trajectoires de développement en présence ainsi que les nouvelles expressions de la puissance qu'induit le phénomène de l'émergence et que les différentes contributions confirment, infirment ou nuancent. Dans un mouvement d'illustration et d'explicitation qui ne saurait tout embrasser d'un seul regard, les différents textes se rapportent à des objets qu'il serait artificiel de vouloir unifier mais tous ont en commun de refléter, point de repère utile, que ces dynamiques fondent une responsabilité spécifique de la Francophonie en matière de régulation internationale.

Au cœur de ces dynamiques, l'économie et le politique s'intriquent ainsi que l'analyse Ousmanou Nwachock A Birema. Sa contribution, qui porte sur le thème « Francophonie et médiation économique entre l'Asie et l'Afrique : quelles capacités ? », interroge sur les modalités d'articulation contemporaine des ressorts économique et politique de la relation Asie-Afrique sous le prisme concomitant de la divergence et la convergence. C'est au cœur de cette double dynamique que se situe la Francophonie, dans son ambition de « rapprocher les mondes différents et éloignés » pour reprendre la formule d'Abdou Diouf, ancien Secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie. En effet, portée par ses réussites en matière de coopération culturelle et politique, la Francophonie a décidé d'investir le domaine économique pour compléter son accomplissement en tant que véritable acteur des relations internationales. À travers une analyse du changement appliquée aux organisations internationales, l'auteur démontre la capacité de la Francophonie à « changer » et à intégrer durablement les reconfigurations de l'environnement international induites par le phénomène de l'émergence. Elle pourrait en sus jouer un rôle déterminant dans la structuration de la dynamique économique entre l'Asie et l'Afrique en s'appuyant sur ses acquis politiques et la diversité de son espace économique. Par ailleurs, à travers ses analyses critiques, l'auteur présente de nombreux obstacles liés aux situations respectives de l'Afrique, de l'Asie et de la Francophonie elle-même en insistant sur le fait que la Francophonie devra crédibiliser son action économique pour ne pas subir les performances des autres espaces de coopération qui jouent déjà la médiation économique entre l'Afrique et l'Asie.

Le rôle de locomotive que joue la Chine dans ces dynamiques illustrées par la force structurelle des relations Chine-Afrique n'est pas négligé. L'article de Meng Jin sur « Le développement et

l'intégration régionale en Afrique, une dimension dans les coopérations sino-africaines » porte un regard inédit sur les processus de rapprochement communautaire en Afrique sous le prisme de l'influence des pays émergents. Sa principale interrogation est de savoir si le développement africain prend un autre visage dans une phase où la participation des pays émergents à la mondialisation équilibre ou contrebalance celle des pays développés. L'auteur s'intéresse d'abord à l'évolution du concept de développement avec l'entrée en jeu des puissances émergentes avant d'établir que les pays émergents appliquent des méthodes relativement différentes des pays développés dans leur coopération avec l'Afrique du point de vue économique et politique. Leur implication dans la construction communautaire africaine modifie donc la nature des interactions entre les pays africains et les puissances traditionnelles. Puis, à travers l'exemple sur la coopération sino-africaine, notamment l'initiative « la Ceinture et la Route » lancée par le Président Xi Jinping en 2013, l'auteur met en relief les spécificités des approches chinoises en matière de développement et d'intégration régionale.

Pour sa part, David Bel aborde la relation Chine-Afrique au travers d'une notion, la *Chinafrique* qui, dans sa version chinoise⁵, désigne toutes sortes de relations entre le géant asiatique et le continent africain. Intitulée « La Chinafrique en contextes académiques : Questionnements sur une rencontre non prévue et non aboutie avec la francophonie », sa contribution s'appuie sur le constat de deux mobilités en parallèle : la présence de plus en plus nombreuse des étudiants africains sur les campus chinois et à l'inverse, celle des jeunes étudiants chinois de français en Afrique pour une première expérience professionnelle. Ce constat est complété par deux autres éléments : l'existence de centres chinois de recherche sur la francophonie et les Instituts Confucius. L'auteur a posé ensuite une série de questionnements sur ces mobilités en évoquant la politique volontariste de la Chine en Afrique francophone et en utilisant la notion *d'investissement langagier* pour expliquer une telle situation. Selon David Bel, ces francophones se croisent sans vraiment se rencontrer. Dans cette *Chinafrique* en contexte académique, la francophonie est présente, mais le français n'est pas une langue d'échanges. Il faut dire que cette présence du français n'était prévue ni d'un côté ni de l'autre. Il existe bel et bien une dynamique francophone particulière dans ces dynamiques mais elle est largement méconnue et passablement inexploitée.

Il apparaît que c'est sur fond de développement linguistique et culturel rapide de la francophonie en Chine ces dernières années que se constitue cette dynamique ainsi que le montre Zhang Li dans sa contribution sur « La francophonie en Chine : perspectives linguistique et culturelle ». L'auteur démontre que le développement de l'enseignement du français dans les universités chinoises et des structures privées, la formation des plateformes des échanges culturels en Chine sont un traceur pertinent des transformations à l'œuvre dans le rapprochement de mondes émergents. Ceci tient à plusieurs facteurs dont les plus importants sont les politiques mises en place par l'État chinois, la coopération et le soutien de la France pour des projets linguistiques et culturels. En effet, l'État chinois joue le rôle de facilitateur en accordant une haute attention à l'enseignement des langues étrangères au service du développement de ses relations économiques à l'extérieur. Selon l'auteur, la diffusion du français en Chine résulte des relations économiques et politiques privilégiées entre la Chine et les pays africains. Les échanges culturels et la mobilité des étudiants entre la Chine et les pays francophones qui se multiplient au cours de ces dernières années, facilitent la promotion du français et de la diversité culturelle. Par conséquent, pour l'auteur, l'Afrique francophone pourrait constituer un terrain potentiel de coopération culturelle entre la Chine et l'OIF.

En prenant acte de ce que les dynamiques de l'émergence appellent à un déplacement stratégique de curseur de la liaison traditionnelle Nord-Sud à une liaison des Suds émergents, Nadine Machikou et Philippe Awono Eyebe s'interrogent sur la capacité de la Francophonie à porter ce changement. Il fait valoir que c'est à partir d'une ressource, sa reconnaissance internationale, et de territoires pluriels mais contraints que l'organisation battit sa légitimité à faire la liaison entre mondes émergents. Les instruments mobilisés pour cela vont du culturel au politique à travers des actions diplomatiques et une production discursive. En revanche, si les instruments à l'œuvre permettent d'attester d'une vitalité francophone, il n'est pas avéré que le capital de reconnaissance qui en découle ait été investi sur le terrain de la facilitation des liaisons entre mondes émergents. La

⁵ 中国非洲 (en pinyin : zhōngguó fēizhōu).

dynamique diplomatique actuelle de la Francophonie appelle à un investissement spécifique au plan technique, politique et financier pour occuper cet espace. Les espaces de facilitation sont décisifs qu'il s'agisse aujourd'hui de la nécessité d'une régulation de l'endettement des pays africains (envers la Chine mais pas seulement, sur la base de taux parfois plus élevés que les standards internationaux) qui ouvre à la cristallisation d'un espace de négociation. Il en est de même pour la nécessité de rationaliser le travail de *broker* (au sens de passeur) dans la diversité des acteurs (politique, économique, culturelle, etc.). Un vaste champ est en friche.

En conclusion, les contributions dans ce numéro spécial réalisées principalement par des chercheurs venant d'Asie et d'Afrique constituent un révélateur des transformations souterraines de l'espace international à la faveur du phénomène de l'émergence et sous la médiation du français et de la Francophonie. Ces entrées croisent, tant au plan disciplinaire que du point de vue de l'articulation des ressorts pratiques et symboliques, analytiques et praxéologiques, des regards différents sur les dynamiques Asie-Afrique en cours. La capacité francophone à être un *broker* (au sens de passeur) traverse les différentes contributions. Pour que la liaison entre mondes émergents et « peuples improbables » pour reprendre la formule de Philip Snow, soit à la fois dans son temps et pour ton temps, il est urgent que la Francophonie évite le péril de la canonisation proprement économique de l'émergence. D'une part, les disparités persistantes de développement entre ces mondes renforcent l'opportunité de bâtir des schémas de complémentarité. D'autre part, le tassement des investissements asiatiques et le recul de l'aide en tant instrument de pénétration en Afrique (avec un taux de retour très élevés) appellent à une diversification des territoires de coopération que peut faciliter l'organisation internationale.

Bibliographie

Amirshahi P. (2014), *La Francophonie : action culturelle, éducative et économique*, Rapport d'information n° 1723, Paris.

Attali J. (2014), *La Francophonie et la Francophilie, moteurs de croissance durable, Rapport au Président de la République François Hollande, août 2014*, août 2014, disponible sur : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/144000511.pdf>, consulté le 02/02/2018.

Banque africaine de développement (2011), *Perspectives économiques en Afrique (2011). Thème spécial : l'Afrique et ses partenaires émergents*, 06/06/2011, disponible sur : http://www.africaneconomicoutlook.org/sites/default/files/content-pdf/AEO2011_FR.pdf, consulté le 02/02/2018.

BBC (2015), « Delhi accueille le sommet Inde-Afrique », 26/10/2015, disponible sur : http://www.bbc.com/afrique/region/2015/10/151026_inde_afrique, consulté le 02/02/2018.

Bourdieu B. (2013), *Manet, Une révolution symbolique*, Paris, Le Seuil.

Bulard M. (2017), « Le Vietnam se rêve en atelier de la planète », *Le Monde diplomatique*, n° 755, p. 4-5.

Calvet L.-J. (1999), *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Hachette Littératures.

Centre du commerce international (2013), « Commerce mondial, vers une nouvelle dynamique », disponible sur : <http://www.forumducommerce.org/content/New-dynamics-in-global-trade/>, consulté le 05/11/2013.

Chancel J. (2013a), « Les fondamentaux de l'émergence », dans Matmati M. (dir.), *Basculement économique et géopolitique du monde. Poids et diversité des pays émergents*, Paris, L'Harmattan, p. 15-24.

Chancel C. et Le Grix L. (2013b), *Le grand livre de la Chine*, Paris, Eyrolles.

Chancel J. (2013c), « De la Chine classique à la Chine mondialisée », dans Matmati M. (dir.), *Basculement économique et géopolitique du monde. Poids et diversité des pays émergents*, Paris, L'Harmattan, p. 157-190.

CNUCED (2013), The rise of BRICS FDI and Africa, 25/03/2013, disponible sur : http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/webdiaeia2013d6_en.pdf, consulté le 02/02/2018.

Chol E. (2017), « Chimères protectionnistes », *Courrier international*, n° 1371, p. 4.

Degans A. (2008), *Brics : les nouveaux conquistadores de l'économie mondiale*, 04/09/2008, disponible sur : <http://geopolitique.over-blog.fr/article-22500614.html>, consulté le 02/02/2018.

Degans A. (2011), « Ces pays émergents qui font basculer le monde », 17/01/2013, disponible sur : http://www.scienceshumaines.com/ces-pays-emergents-qui-font-basculer-le-monde_fr_27711.html, consulté le 02/02/2018.

Degans A. (2011), *Les Pays émergents : de nouveaux acteurs Brics : Brésil, Russie, Inde, Chine... Afrique du Sud*, Paris, Ellipses.

Dieye C. T. (2013), *La coopération sud-sud : une nouvelle lueur dans la coopération internationale ?*, 30/08/2013, disponible sur : <http://ictsd.org/i/news/passerelles/175039/>, consulté en mars 2014.

Douane du Vietnam (2016), *Import-export du Vietnam en 2015*, 21/01/2016, disponible sur : <http://www.customs.gov.vn/Lists/ThongKeHaiQuan>, consulté le 02/02/2018.

Ecofin Finance (2012), *Afrique Inde : 90 milliards de dollars d'échanges commerciaux à horizon 2015*, 19/03/2012, disponible sur : <http://www.agencecofin.com/investissement/1903-3952-afrique-inde-90-milliards-d-echanges-commerciaux-a-horizon-2015>, consulté le 02/02/2018.

- FOCAC (2015), *Plan d'action de Johannesburg (2016-2018)*, 15/12/2015, disponible sur : <http://www.focac.org/fra/lt-da/tsjsxtieit/t1324347.html>, consulté en avril 2016.
- Ferréol G. (dir) (2017), *L'Afrique face aux pays émergents : vers des relations renouvelées ?*, Paris, L'Harmattan.
- Financial Times (2016), *The Africa investment report 2017*, London.
- Fleury A. et Houssay-Holzschuch M. (2012), « Pour une géographie sociale des pays émergents », *EchoGéo*, disponible sur : <http://journals.openedition.org/echogeo/13167>, consulté le 02/02/2018.
- Fondation Prospective et Innovation (2015), *Afrique : l'émergence*, Paris, Ginkgo.
- Fontanel J., Fontanel M. (2013), « BRICS, un concept statistique devenu une force politico-économique mondiale organisée », dans M. Matmati (dir.), *Basculement économique et géopolitique du monde. Poids et diversité des pays émergents*, Paris, L'Harmattan, p. 215-230.
- Gabas J.-J. et Losch B. (2008), « La fabrique de l'émergence en trompe-l'œil », dans Jaffrelot C., *L'enjeu mondial, les pays émergents*, Paris, Les Presses de Sciences Po, p. 25-40.
- Giri J. (2012), *Du Tiers monde aux mondes émergents : un demi-siècle d'aide au développement*, Paris, Karthala.
- Héloïse B. (2010), « Pays émergents : Au loin, les multinationales du Sud s'activent », *Problèmes économiques*, n° 2993, Paris, La documentation française.
- Jaffrelot C. (2008), *L'enjeu mondial. Les pays émergents*, Paris, Les Presses de Sciences Po.
- Lamy P. (2012), *Les économies émergentes ont déplacé l'équilibre des pouvoirs dans le commerce mondial*, 26/11/2012, disponible sur : http://www.wto.org/french/news_f/sppl_f/sppl258_f.htm, consulté en septembre 2015.
- Lamy P. (2013a), *La Chine devrait participer plus activement à la gouvernance économique mondiale*, 02/03/2012, disponible sur : http://www.wto.org/french/news_f/sppl_f/sppl274_f.htm, consulté en octobre 2014.
- Lamy P. (2013b), *Renforcer la coopération avec les puissances émergentes et mondiales*, 23/05/2013, disponible sur : <http://www.notre-europe.eu/011-16065-Renforcer-la-cooperation-avec-les-puissances-emergentes-et-mondiales.html>, consulté en mars 2014.
- Le Monde (2010), *Les pays émergents dans le monde*, 25/01/2010, disponible sur : http://www.lemonde.fr/economie/article/2010/01/25/les-pays-emergents-dans-le-monde_1296196_3234.html
- Mbaloula M. (2012), « La problématique de l'émergence économique des pays en voie de développement », *Revue congolaise de gestion*, n° 14.
- Michel S. et Beuret M. (2008), *La Chinafrique*, Paris, Grasset.
- Milani Carlos R. S. (2011), « Les pays émergents dans l'actuel ordre mondial : changements et légitimité politique », *Revue internationale et stratégique*, n° 82, p. 52-62.
- Nguyen H. M. (2012), *Vietnam-Afrique-Moyen-Orient : Renforcer le commerce interrégional*, 08/09/2012, disponible sur : <http://lecourrier.vnagency.com.vn/lecourrier/fr-fr/details/26/commerce/51915/Vietnam-afrique-moyen-orient-renforcer-le-commerce-interregional.aspx>
- OIF/Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique (2014), *Actes du Forum régional sur la coopération économique francophone, Hanoi, les 3 et 4 avril 2014*, disponible sur : https://www.francophonie.org/IMG/pdf/actes_forum_economique_version_finale.pdf, consulté le 02/02/2018.
- Phan T. et Guillou M. (2011), *Francophonie et mondialisation. Histoires et institutions des origines à nos jours*, Paris, Belin.
- Piveteau A. et Rougier E. (2010), « Émergence, l'économie du développement interpellée », *Revue de la régulation*, 03/06/2010, disponible sur : <http://journals.openedition.org/regulation/7734>, consulté le 02/02/2018.
- Reverchon A. et de Tricornot A. (2010), « Pays émergents : après la Chine, l'Inde et le Brésil, à qui le tour ? », *Problèmes économiques*, n° 2993.
- Thérien J.P. et Lutard S. (1994), « La Francophonie entre le Nord et le Sud », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 1, n° 2, p. 183-200.
- Vettovaglia J.-P. et al. (2010), *Médiation et facilitation dans l'espace francophone : théorie et pratique*, vol. 1, Bruxelles, Bruylant.
- Wagner J. (2015), *Chine-Afrique*, Paris, Eyrolles.
- Xinhua (2015), *La Chine et l'Afrique entament un nouveau chapitre de l'histoire de leur coopération*, 09/12/2015, disponible sur : <http://www.focac.org/fra/lt-da/tsjsxtieit/t1322728.htm>, consulté en avril 2016.
- Zakaria F. (2011), *Le Monde postaméricain*, Saint-Simon, Perrin.